

LES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION COSMÉTIQUES

Formation e-learning

30 min

Code : 2IBPFCOS

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne des industries cosmétiques, futur collaborateur ou déjà en poste, qui souhaite avoir une vision claire des mesures à mettre en place et de leur justification.

CONFIGURATION

Systèmes d'exploitation (a minima) : Windows 10
Processeur (a minima) : Pentium Core i5
Mémoire (a minima) : 4 à 8 Go en fonction du système
Navigateurs : Edge, FireFox, Chrome (v88 et suivant), Safari (v9 et suivant)

Activer les cookies de session sur les postes utilisateurs
Formation adaptée aux formats mobile et tablette

CONDITIONS TARIFAIRES

Coût forfaitaire de 499 € HT ouvrant les droits d'accès à notre plateforme de formation pour 5 ans
+ Coût annuel de connexion nominative à la formation : 50€ HT par salarié apprenant

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prérequis : AUCUN.

Évaluation par QCM effectuée post-formation sur plateforme informatique ou sur papier. Remise d'une attestation de formation et communication des résultats. Formation personnalisable au vu des attentes et/ou des spécificités de votre entreprise.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour étudier ensemble les modalités requises.



IFIS COSMÉTIQUE



Une vision globale des Bonnes Pratiques Cosmétiques :

- Priorité à la pédagogie stimulante !
La formation, 100 % vidéo, est ponctuée de contenus interactifs : infographies, informations complémentaires, quiz, interventions d'experts...
- Une immersion dans un véritable site de production cosmétique.

PROGRAMME

Les bonnes pratiques de fabrication des produits cosmétiques sont abordés en neuf points-clés, répartis en deux chapitres :

1. Les BPF cosmétiques

- Les particularités de l'industrie cosmétique
- Les BPF, qu'est-ce que c'est ?
- Les 3 raisons d'appliquer les BPF
- Les obligations réglementaires

2. La maîtrise des risques

- Les risques de défaillance à éviter
- La maîtrise du risque
- La maîtrise de la qualité
- La transparence
- L'essentiel sur les risques

Une formation vidéo, tournée en conditions réelles :

Pour prendre conscience de l'impact des BPF sur les activités et services d'une entreprise cosmétique.

Pour mieux assimiler les messages des BPF.

Pour appliquer des process répondant aux exigences de qualité requises par les référentiels.

En formant vos collaborateurs aux bonnes pratiques cosmétiques, vous contribuez à améliorer la qualité de vos produits.

N'hésitez pas à nous contacter



François Mège
01.85.76.18.77
f.mege@ifis.fr



Christel Baty
01.84.76.14.84
c.baty@ifis.fr

Comme pour les médicaments à usage humain, les industries cosmétiques doivent répondre à des exigences de qualité en vue d'assurer la sécurité des consommateurs.

Aussi, pour limiter les risques de défauts de qualité et garantir un produit sûr et constant, un référentiel regroupant les mesures à appliquer a été créé. Son nom ? **Les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) Cosmétiques.**

Important : il ne s'agit pas de simples recommandations. La mise en application de ces bonnes pratiques par les industriels est **O-BLI-GA-TOI-RE.**

La formation *Les Bonnes Pratiques de Fabrication Cosmétique* permet de sensibiliser vos collaborateurs aux enjeux des BPF.

En deux chapitres vidéo et interactifs, ils disposeront d'une vision globale :

Des bonnes pratiques

Quelles sont les spécificités de l'industrie cosmétique ?

Qu'est-ce que les BPF ? Pourquoi les appliquer ?

À quelles obligations réglementaires doit répondre un fabricant de produits cosmétiques ?



Sur la maîtrise des risques

Quels sont les risques de défaillance et les types de contamination ?

Comment sont classées les mesures préconisées par les BPF ?

Comment maîtriser le risque ? Quand et comment se vérifie la qualité du produit cosmétique ? Pourquoi est-il important d'être transparent sur les erreurs commises ? Pourquoi la qualité est-elle l'affaire de tous ?

